

déménagement de particuliers, la marque NF Service atteste de la fiabilité du service proposé et garantit la pleine réalisation du contrat pour le consommateur. L'obtention de la marque NF Service concrétise la politique de qualité originale menée par l'enseigne Les Déménageurs Bretons depuis plusieurs années à l'échelon national. L'enseigne est la seule à posséder un "Monsieur qualité". La société Jean Bruno de Trelon (59), sous l'enseigne Les Déménageurs Bretons a reçu le 13 mai dernier son diplôme de 200^{ème} titulaire de la marque NF Service déménagement de particulier. Aujourd'hui, la quasi totalité du réseau est titulaire de la marque NF Service déménagement.

Goldy les Montres

LA CARTE DE FIDÉLITÉ DU CLUB GOLDY

Goldy Les Montres vient d'expédier le premier journal du Club Goldy à plus de 5.000 clients fidèles.

Depuis le mois de février 1998 Goldy Les Montres a créé Le Club Goldy qui récompense les clients fidèles et qui leur permet de bénéficier de nombreux avantages et cadeaux.

Le principe est simple : à chacun de ses achats, le client titulaire d'une carte de fidélité à puce fait enregistrer des points : 10F d'achat = 1 point. Dès qu'un client a cumulé un nombre de points suffisant, il choisit le cadeau correspondant dans son magasin. Le client peut sélectionner ses cadeaux au fur et à mesure (50 points = un bracelet en cuir dans la collection Jean Bernard, 100 points = un pendentif cœur en or, 200 points = un abonnement à Montre Magazine, 300 points = un coffret Collector pour ranger ses montres, 400 points = trois nuits d'hôtel gratuites) ou choisir de cumuler ses points pour bénéficier d'un chèque de réduction de 3000 F. De plus, tout au long de l'année la carte Goldy permet de bénéficier de nombreux avantages et services.

LE COLLÈGE DES EXPERTS DE LA FFF

Troisième conférence juridique

JEUDI 22 OCTOBRE 1998

Réservez dès à présent cette date sur votre agenda !

La troisième conférence juridique réservée aux adhérents FFF se déroulera de 8h30 à 18h00 le jeudi 22 octobre 1998 à l'hôtel Mercure Paris Porte de la Plaine (36/38 rue du Moulin - 92170 Vanves). Pour vous inscrire, des invitations à nous retourner vous seront adressées courant septembre 1998.

Plan des interventions :

- | | |
|---------------|---|
| 8h30 | • Accueil des participants |
| 9h15 à 9h30 | • Allocution de Monsieur Philippe JAMBON
<i>Président de la Fédération française de la franchise</i> |
| | • Présentation des travaux
Dominique BASCHET - <i>Avocat à la Cour</i> |
| 9h30 à 10h15 | • Franchise et commerce intégré
Gilles AMÉDÉE-MANESME - <i>Avocat à la Cour</i> |
| 10h15 à 11h00 | • La franchise, un ménage à trois ? Le franchiseur, le franchisé et le réseau - Régis FABRE - <i>Avocat à la Cour</i> |
| 11h00 à 11h15 | • Pause-café |
| 11h15 à 12h00 | • Le franchiseur face à la diversité de ses responsabilités
Jean-Marie LELOUP - <i>Avocat à la Cour</i> |
| 12h00 à 12h45 | • Propriété industrielle et franchise : la protection du réseau
Olivier DESCHAMPS - <i>Avocat à la Cour</i> |
| 12h45 | • Déjeuner |
| 14h30 à 15h15 | • Comment gérer les dissidences dans un réseau de franchise ?
Olivier GAST - <i>Avocat à la Cour</i> |
| 15h15 à 16h00 | • Comment prévenir les risques de requalification d'un contrat de franchise en contrat de travail ? - Alain COHEN - <i>Avocat à la Cour</i> |
| 16h00 à 16h15 | • Pause |
| 16h15 à 17h00 | • Les clauses abusives dans les contrats de distribution
Hubert BENSOUSSAN - <i>Avocat à la Cour</i> |
| 17h00 à 17h45 | • Concurrence déloyale par l'ex-franchisé
Hélène HELWASER - <i>Avocat à la Cour</i> |
| 17h45 à 18h00 | • Synthèse des travaux
Dominique BASCHET - <i>Avocat à la Cour</i> |